



Montant pension alimentaire

Par **kaerdel**, le **16/11/2012** à **12:51**

Bonjour,rnrn Je suis dans une situation spéciale !!!rn Je suis homme, j'ai demandé le divorce, j'ai une fille de 15 ans, j'en ai la garde, avec droit de visite restreint, mais dans la réalité ma fille ne voit plus du tout sa mère.rn Lors du divorce je gagnait très bien ma vie (+ de 30 000€ par mois) , j'ai une pension de 250€ par mois.rn Suite au divorce, contrôle fiscal, etc j'ai tout perdu, je vis dorénavant depuis presque 1 an avec le RSA et AL... Le problème c'est que j'ai une petite fille un peu spéciale, sportive de haut niveau (même de très haut niveau) parmi les meilleures françaises toute catégorie d'âge confondu, et sa pratique du sport me coute environ 25 000€ par an, plus d'autres frais annexe, j'arrive à près de 45 000€ par an. Mes parents m'aident, des amis aussi, j'ai demandé une revalorisation de la pension, mon ex gagne environ 10 000€ par mois. Bien sur elle s'y oppose, pour diverses raisons !!! Que suis je en droit d'espérer ? Merci.

Par **cocotte1003**, le **16/11/2012** à **18:34**

Bonjour, personne ne pourra vous dire ce que le juge décidera pour la pension mai vous etes en droit de demander une réévaluation puisque vos revenus ont tres nettement baisée. le nouveau montant sera calculée en fonction des charges et revenus de la mere comme des vôtres, cordialemnt